

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE DONNENHEIM

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2009

ORDRE DU JOUR

- ◆ Approbation du compte-rendu du 23 mars 2009
- ◆ Travaux de peinture école communale
- ◆ Travaux de voirie (rue du Canal)
- ◆ Participation financière des riverains aux travaux de voirie rue du Canal
- ◆ Planification des travaux déjà validés
- ◆ Commission fleurs et embellissement du village
- ◆ Information sur le projet d'école
- ◆ Divers

Sous la présidence de M. Guy REPP, Maire et en présence de tous les conseillers en fonction

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

M. REPP Guy, M. BOCCAGE Jean-René, M. GRASS Marc, M. KAPPS Christophe,
M. RITLENG Daniel, Mme HASE-TARIANT Brigitte, M. RIVAUD Benjamin, Mme DAVID-ROESCH Christine, M. GILLIG André

Absents excusés : Mme OTT-LELLIG Véronique, M. SCHISSELE Stéphane donne procuration à M. GILLIG André

Approbation du compte rendu du 23 mars 2009

Le compte rendu du 23 mars 2009 est approuvé à l'unanimité.

Travaux de peinture école communale

Monsieur le Maire propose de refaire la peinture des façades de l'école communale. Ces travaux consistent à mettre un filet et une résine avant la mise en peinture du bâtiment et de son sous-bassement. Les travaux pourraient se faire courant du mois de juillet pendant les congés scolaires.

Monsieur le Maire a fait établir trois devis par différentes entreprises en vue des travaux de peinture des façades de l'école, ne sont pas compris dans le prix des devis, la peinture des volets, soit :

- Société SCHNEIDER pour un montant de 9 706.64 euros H.T.
- Société KLEINMANN pour un montant de 9 375.31 euros H.T.
- Société TUGEND pour un montant de 8 286.09 euros H.T.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide, d'autoriser Monsieur le Maire :

- à passer commande et à signer le devis de la société TUGEND
- à payer la facture de la société TUGEND

Travaux de voirie (rue du Canal)

Monsieur le Maire a fait établir quatre devis par différentes entreprises en vue des travaux de voirie dans la rue du Canal à compter du garage de M. et Mme KAPPS. Ces travaux ont été prévus au budget primitif 2009.

Monsieur le Maire propose de refaire la route rue du Canal et a demandé 4 devis :

- Société TRANSROUTE pour un montant de 25 295 euros H.T.
- Société WICKER pour un montant de 28 284 euros H.T.
- Société TRABET pour un montant de 28 282 euros H.T.
- Société SOTRAVEST pour un montant de 29 156 euros H.T.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide, d'autoriser Monsieur le Maire :

- à passer commande et à signer le devis de la société TRANSROUTE
- à payer la facture de la société TRANSROUTE
- de demander une subvention au Conseil Général

Participation financière des riverains aux travaux de voirie rue du Canal

Une participation financière dite taxe des riverains sera demandée pour l'aménagement de la rue du Canal aux riverains propriétaires. La taxe des riverains est due à raison seulement des travaux de premier établissement portant sur le nivellement, l'écoulement des eaux, le pavage et l'aménagement de trottoirs.

Pour déterminer la somme due par le contribuable au titre de la taxe des riverains instituée par l'article 4 de la loi locale du 21 mai 1879, la commune multiplie le prix unitaire par la longueur de la façade des terrains du contribuable. Pour la commune de Donnenheim, la participation estimée sera de 30 euros le mètre linéaire de façade.

Planification des travaux déjà validés

- Mur du cimetière : mai 2009
- Travaux d'enfouissement électrique : mai 2009
- Rue du Canal : fin juin 2009
- Peinture du bâtiment de l'école : juillet 2009
- Aménagement de l'abri-bus : fin juin 2009

Commission fleurs et embellissement du village

Les membres de la commission fleurs et embellissement du village vont se réunir très prochainement pour discuter et déterminer le choix de fleurs et de l'aménagement éventuel de l'entrée du village que la commune souhaite faire dans le village.

Information sur le projet d'école

L'étude concernant le choix de l'emplacement commencera au 2^{ème} semestre 2009. L'écriture du cahier des charges est en cours par la Communauté de Communes de Brumath.

Signature :

LE MAIRE Guy REPP	
LES CONSEILLERS	
Jean-René BOCCAGE	
Marc GRASS	
Christophe KAPPS	
Christine DAVID-ROESCH	
André GILLIG	
Brigitte HASE	
Véronique OTT-LELLIG	
Daniel RITLENG	
Benjamin RIVAUD	
Stéphane SCHISSELE	